

Novum Sub Sole n°81

En ce début 2021, toute l'équipe de Novum Sub Sole vous présente ses meilleurs voeux ! Cette édition revient sur l'exercice qui a remplacé la formation des experts, présente les changements au niveau des polluants non normés (PNN) et donne des recommandations pour l'évaluation des risques sanitaires.

## Exercice Etude de risques

La formation continue 2020 à destination des experts sol n'a pas pu être organisée cette année. Elle a été remplacée par un exercice "Etude de risques". Le corrigé de ce celui-ci est dorénavant disponible sur le site de la DPS. ce correctif propose un nouveau canevas de rapportage, amené à devenir la façon d'établir un rapportage d'étude de risques dans la prochaine modification du GRER. Les avis, remarques et [propositions d'amélioration sur ce modèles sont les bienvenus](#), avant le 28 février.

## Polluants non normés

La base de données relative aux polluants non normés (BD PNN), mise à disposition des experts agréés dans le cadre de la réalisation des études de sols en Région wallonne, a été mise à jour.

Cette [base de données est disponible](#) sur le site « Sol et Déchets ».

Les améliorations apportées sont les suivantes :

- Ajout des PNN qui ont fait l'objet d'une demande de la part d'un expert agréé entre juin 2019 et juin 2020 ;
- Ajout d'une traduction des protocoles en anglais ;
- Mise à jour des données pour une série de PNN ;
- Mise à jour du glossaire ;
- Mise à jour mineure des protocoles.

Des recommandations permettent d'assurer une bonne utilisation reprises dans cette base de données.

## Evaluation des risques sanitaires : retour d'expérience sur l'outil S-Risk (r) WAL

La Cellule Environnement Santé de l'ISSeP assure une mission d'appui scientifique et technique au SPW-ARNE portant sur la mise en œuvre et le développement des outils de gestion des risques pour la santé humaine (GRER partie B et S-Risk®). Plusieurs difficultés liées à l'utilisation de l'outil S-RSK ont été signalées par les experts et la DAS. Le [rapport de recommandations](#) identifie certaines de ces difficultés. Il apporte également des précisions techniques et des bonnes pratiques. Ce

rapport vient en complément du GRER-B.

Si vous désirez vous désinscrire de la newsletter « novub sub sole », envoyez simplement un mail à l'adresse [edimestre.dps.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:edimestre.dps.dgarne@spw.wallonie.be). Nous traiterons votre demande de désinscription dans les plus brefs délais.

*Dans sa volonté d'établir des contacts réguliers et constructifs, la DPS a décidé de publier une newsletter à l'attention des experts.*

*Il s'agit de vous présenter les évolutions quant à la mise en œuvre du décret relatif à la gestion des sols, les changements intervenus dans la législation, de vous offrir quelques trucs et astuces mais également de répondre aux questions les plus souvent posées.*

*« Nove sub solum », la newsletter de la DPS, est distribuée gratuitement aux principaux acteurs techniques du Décret Sols. Merci à tous les nouveaux lecteurs qui nous rejoignent pour ce numéro.*